

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 47 (1974)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: USAL section romande : assemblée annuelle du 11 mai 1974 : rapport du rédacteur de la revue "Habitation"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

USAL section romande

Assemblée annuelle du 11 mai 1974

Rapport du rédacteur de la revue «Habitation»

15

Ceux à la commission technique sont toujours MM. Dupérier et le président. Nous avons toujours deux membres à la commission pour les problèmes de la formation, MM. Gerber et Ayer. Nous avons eu à déplorer l'été dernier le décès d'un des membres actifs de notre comité, M. Ernest Henry, survenu à l'âge de 59 ans seulement. Il avait su faire profiter les coopératives d'habitation de sa grande expérience acquise à la Direction des finances de la ville de Lausanne. Il fut membre du Conseil d'administration de la Société coopérative d'habitation de Lausanne, puis son directeur. Son action a été déterminante dans la création de Logis Suisse SA, au conseil d'administration de laquelle il avait été désigné pour représenter la Suisse romande et où il n'aura pas eu le temps de siéger. Il y laisse un grand vide comme au sein de notre comité et du Comité central où chacun appréciait sa générosité autant que sa compétence. Je prierai l'assemblée de bien vouloir se lever et observer quelques instants de silence pour honorer sa mémoire. Je vous remercie.

Les comptes

Les comptes pour l'exercice 1973, tenus par notre caissier M. Rizzetto, laissent apparaître un bénéfice de 4445 fr. 30.

Au 31 décembre 1973, le capital de la section romande s'élève à 25 796 fr. 55 (1972: 21 351 fr. 25).

Le fonds de propagande dispose à fin 1973 d'un capital de 16 535 fr. 20.

Revue «Habitation»

Le compte d'exploitation de la revue solde par un bénéfice de 4983 fr. 50 réalisé grâce à l'augmentation des abonnements et au subside de l'ASPAN. Au 31 décembre 1973, le capital s'élève à 8870 fr. 95 (1972: 3887 fr. 45).

Bernard Vouga,
président de la section romande
de l'USAL

Mesdames, Messieurs,

Il y a une année, pour la première fois, j'avais à faire devant vous le rapport de la rédaction de la revue *Habitation*, et cela après quelques mois seulement d'activité à ce poste. Maintenant, après m'être occupé d'environ une vingtaine de numéros mensuels de la revue, je dois reconnaître que je me faisais une idée un peu erronée de la nature des tâches qui m'attendaient; je m'explique: je me faisais une montagne de l'obligation régulière de remplir, mois après mois, entre 25 et 50 pages de contenu rédactionnel, de la manière la plus intéressante possible; où et comment trouver des manuscrits, des articles, sur quelles collaborations régulières ou épisodiques compter? En fait, cette angoisse s'est révélée non justifiée: la revue *Habitation* jouit en Suisse romande d'une honorabilité et d'un prestige tels que nombreux sont les auteurs qui sont intéressés et qui ont à cœur de faire paraître dans ses pages le fruit de leurs travaux et de leurs réflexions. Cependant il faut les solliciter, leur rappeler les délais qu'ils s'étaient eux-mêmes fixés, voire les objurer de ne pas être trop modestes et de ne pas craindre de livrer au public leurs résultats. Et là, j'avais certainement sous-estimé ce qui représente une partie très importante de mon travail de rédacteur, à savoir le temps passé en innombrables discussions, en contacts, en échanges épistolaires, en coups de téléphone, la nécessité de se tenir constamment au courant de l'actualité en matière de recherches sur l'habitat, de politique du logement et de l'aménagement, bref tout le travail concret de mise sur pied et d'organisation qu'entraîne la préparation d'un numéro de la revue. Mais au terme de cette première année, le bilan personnel que j'en tire pour moi se révèle éminemment positif: l'intérêt ressenti à cette tâche de rédaction dépasse mes espérances et j'éprouve du plaisir à vous en faire part.

En 1973, la revue *Habitation* a compté un total de 740 pages: dont la moitié était remplie par la publicité des annonceurs professionnels, source très importante des ressources financières du journal; l'autre moitié, soit 370 pages, étant réservée au contenu rédactionnel. Si l'on examine le répertoire des principaux articles parus en 1973, il faut remarquer la grande variété des thèmes généraux traités: logement, problèmes sociaux, politique du logement, architecture et enseignement de l'architecture, urbanisme et aménagement du territoire, environnement construit et problèmes écologiques, économie et techniques de la construction, et enfin, bien sûr, USAL et coopératives d'habitation. Si un effort a été

entrepris pour présenter le plus grand nombre possible d'articles susceptibles d'intéresser aussi bien les membres et locataires des coopératives d'habitation que les architectes, urbanistes, aménagistes et planificateurs, il est évident qu'il existe une divergence d'intérêts entre ces deux catégories de lecteurs, et qui détermine le caractère de la revue. Aussi, le Comité de la Section romande de l'USAL et le Comité de rédaction de la revue se sont réunis à plusieurs reprises pour étudier ce problème et pour faire en sorte que les coopérateurs ne soient pas trop sacrifiés par rapport au côté professionnel, technique et scientifique du journal. Dans ce sens, il a été décidé de créer trois rubriques permanentes, les plus permanentes possible, dans le but d'offrir à l'attention des lecteurs des coopératives un point d'accrochage régulier, articulé sur leurs préoccupations: la première de ces rubriques doit rendre compte de la vie des coopératives d'habitation et de l'USAL; la deuxième rubrique sera consacrée à l'actualité dans le domaine du logement, en Suisse d'abord mais aussi à l'étranger; la troisième rubrique est confiée à M^{me} Isabelle de Dardel, qui est d'accord pour donner un concours plus régulier à la revue, ce dont il faut être enchanté. Une quatrième rubrique sera également créée: intitulée tribune libre, elle permettra, de temps en temps, une expression libre, sans que la responsabilité de la revue en soit engagée. Il faut également se féliciter des bonnes relations de la revue avec l'ASPAÑ – Association suisse pour le plan d'aménagement national – qui se sont concrétisées d'une part par la publication dans l'*Habitation* des exposés présentés lors de la journée d'information de l'ASPAÑ en octobre, où parmi les conférenciers, on relevait les noms notamment de MM. Furgler et Schurmann, d'autre part, par la décision prise par l'ASPAÑ d'abonner d'office à notre journal ses 90 membres collectifs, moyennant, il est vrai, une certaine diminution de sa participation financière aux coûts de la revue. Cette collaboration avec l'ASPAÑ ne se démentira pas, et, dans le courant de l'année, seront publiés des travaux relatifs au problème du bruit des routes en relation avec l'habitat, à l'occasion d'une journée d'étude consacrée à ce sujet et organisés par l'ASPAÑ. C'est d'ailleurs un problème que l'*Habitation* a entrepris d'aborder à plusieurs reprises déjà.

Dans le cadre de la problématique des équipements de quartier, la revue mène campagne depuis plus d'une année sur le thème des places de jeux pour les enfants, les places Robinson. Il s'agit certainement de continuer cette action, jusqu'à ce que des résultats

concrets soient obtenus. Il paraît d'ailleurs, que les articles publiés à ce sujet dans la revue n'ont pas été pour rien dans la récente décision de Pro Juventute et de Pro Familia d'unir leurs efforts afin de promouvoir ce type de place de jeux.

D'autre part, l'*Habitation* va également porter son attention sur le problème de la conservation des villes et des centres urbains, non pas tant sous l'angle muséographique ou de la protection des monuments historiques, mais bien plutôt sous l'angle de la préservation d'un environnement construit et de la qualité de vie qui lui est attachée, cela en relation avec le problème de la centralité urbaine et du rejet des habitants à la périphérie des villes, sous l'effet du développement implacable du marché immobilier et des appétits de certains promoteurs trop avides de restructurations urbaines spectaculaires et lucratives.

Après la parution d'une étude sur une zone du centre de Lausanne, il est prévu de publier des articles traitant de Genève et aussi de Bologne, en Italie.

En dernier lieu, il faut encore annoncer quelques petites modifications dans la présentation de la revue: premièrement, en ce qui concerne le corps du texte, il a été jugé bon de recourir à un nouveau caractère d'imprimerie, un peu plus harmonieux, et d'une lisibilité nettement plus grande. Deuxièmement, le stock des pages de couvertures préimprimées étant arrivé à épuisement, il a été décidé d'écrire le titre «Habitation» en plus gros, et de l'accompagner des mentions suivantes: logement, architecture et urbanisme, aménagement du territoire, de manière à accroître son impact, en attendant des modifications plus importantes en 1975 peut-être.

Je terminerai ce rapport en demandant instamment aux coopératives d'habitation de Suisse romande de ne pas hésiter à prendre la plume pour transmettre leurs expériences et signaler leurs activités, puisque dorénavant, une rubrique leur est ouverte à cet effet. Je vous remercie de votre attention.

Pierre-Etienne Monot,
rééditeur de l'*Habitation*